Palais des roses d'Agadir : Le redressement touche à sa fin

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-03-2007 01:25:54

· Les fournisseurs toujours pas payés
· Les propriétaires promettent de les régler à très court terme

L'opération de redressement de la société Palais des roses international (PRI), propriétaire de l'hôtel Palais des roses à Agadir, semble tirer à sa fin. Selon des sources proches du dossier, le syndic ne devrait pas tarder à déposer auprès du tribunal de commerce d'Agadir son rapport global sur le passé et l'avenir de l'hôtel. A noter que ce dernier a pris, il y a près d'un an et demi, en charge la gestion de l'établissement. L'instance judiciaire devrait par la suite annoncer un plan de continuation. Les décisions qui suivront sont très attendues par tous les intervenants, notamment les fournisseurs qui attendent, pour certains, le règlement de leurs factures.

Chez eux, c'est plus que le «ras-le-bol», et ils se sentent laissés pour compte, d'autant plus que le groupe Dallah al-Baraka, un des associés de l'hôtel, a épongé en décembre dernier toutes les dettes bancaires de la société PRI. Une démarche parallèle à la procédure de redressement. Soulignons que le montant réglé, avancent des témoins, s'élève à plus de 320 millions de DH. Mais Ahmed Ahmed, représentant de Dallah al-Baraka n'apporte pas de précision à ce niveau. Le manager souligne toutefois que l'enveloppe provient de fonds internationaux et qu'ils ont été versés aux banques dans le cadre d'une procédure de subrogation. Pour ce qui est des fournisseurs, il assure qu'ils seront payés dès que le tribunal aura dévoilé le plan de continuation. «Toutes les dettes des fournisseurs qui ont été validés par le syndic seront réglées en totalité, entre trois à six mois à partir de ce moment là», promet-il.

Les fournisseurs aimeraient le voir pour le croire. En attendant l'établissement Palais des roses continue à être au coeur des litiges qui opposent le groupe Dallah al-Baraka à leur associé, dans la société PRI, Azzedine Lakhouaja. Selon ce dernier, une quarantaine de points sont objets de discorde. Pour rappel, Lakhouaja est poursuivi pour «mauvaise foi dans la gestion de biens sociaux» et «abus de confiance». Des accusations qui concernent particulièrement la période de gestion de l'été 2003. Lakhouaja reste toutefois confiant et ne semble pas, encore une fois, à court d'arguments.

Il se considère toujours «actionnaire à hauteur de 49% de la société PRI». «L'augmentation du capital qui a été réalisée à la suite de l'apport de plus de 70 millions de DH par Dallah al-Baraka il y a plus d'un an, n'est pas valable, puisque ce montant est bloqué à la suite d'une action en justice que j'ai réalisé à l'encontre de mes associés». Que dit le représentant de Dallah al-Baraka à ce sujet? Il avance tout d'abord que Dallah al-Baraka détient actuellement près de 90% de PRI. Pour ce qui est des désaccords avec Azzedine Lakhouaja, il préfère laisser ses avocats et la justice trancher dans ce dossier aux maints rebondissements.

Nouveau projet

Le groupe Dallah al-Baraka s'attelle à réaliser un nouveau projet touristique à Agadir sur un terrain de plus de sept hectares sur le Founty. C'est ce qu'indique Ahmed Ahmed, le représentant du groupe. L'investissement est au stade d'études. Pour ce qui est de l'hôtel Palais des roses, il est question de le confier en gestion à un opérateur du secteur. Selon Ahmed Ahmed, trois entreprises sont en lice. Le choix sera arrêté après l'annonce du plan de construction.

Source : L'Economiste